

# Gabriel Sénac de Meilhan



*Portraits et caractères  
de personnages  
distingués de la fin  
du XVIIIe siècle*

**Gabriel Sénac de Meilhan**

# **Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du XVIIIe siècle**

**Avec l'histoire et la politique de l'époque**



Publié par Good Press, 2022

[goodpress@okpublishing.info](mailto:goodpress@okpublishing.info)

EAN 4064066302788



# TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE L'ÉDITEUR.

NOTICE SUR M. DE MEILHAN.

EXAMEN DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. DE MEILHAN.

ŒUVRES DE M. DE MEILHAN.

M. DE MEILHAN, PEINT PAR LUI-MEME.

LA DUCHESSE DE CHAULNES, depuis M AD. DE GIAC.

DUCLOS, HOMME DE LETTRES.

MADAME DE CHATEAUROUX.

MADAME DE POMPADOUR.

MADAME DU BARRY.

LE DUC DE CHOISEUL.

LA DUCHESSE DE GRAMMONT, SOEUR DU DUC DE CHOISEUL.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

AUTRE PORTRAIT DU MÊME, PAR UNE FEMME.

M. D'ARGENSON.

LE COMTE DU BUAT.

LE DAUPHIN, PÈRE DE LOUIS XVI.

STANISLAS-AUGUSTE, ROI DE POLOGNE.

GUSTAVE III, ROI DE SUÈDE.

MARIE-ANTOINETTE, REINE DE FRANCE.

CARACTÈRES.

ANECDOTES, RÉFLEXIONS SUR DIVERS SUJETS.

DE L'OPINION PUBLIQUE.

DE L'ENTHOUSIASME.

DE L'ESPRIT ET DU TALENT.

SUR LE GOUT.

INFLUENCE DU CLIMAT SUR LE GOUT.

PENSÉES DÉTACHÉES.

SYNONYMES.

DIALOGUES.

DE LA SENSIBILITÉ, ET DE LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

DE L'AMITIÉ.

DU GÉNIE.

MÉLANGES HISTORIQUES.

RÉFLEXIONS SUR L'INCERTITUDE DE L'HISTOIRE, ET SUR  
QUELQUES ÉCRIVAINS ANCIENS ET MODERNES.

SUR LES PEUPLES DU NORD.

SUR LA POPULATION DE LA RUSSIE, ET DE SA SITUATION  
COMMERCIALE.

SUR L'HÉROÏSME.

DES HOMMES HONORÉS DU TITRE DE GRAND.

DE LA NOBLESSE.

FACÉTIES.

LE ROYAUME DES QUEUES.

L'AMOUR PLATONIQUE, CONTE

PORTRAITS

ET  
CARACTÈRES

DE

PERSONNAGES DISTINGUÉS

DE LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE,

SUIVIS

DE PIÈCES SUR L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE,

PAR M. SENAC DE MEILHAN;

Précédés d'une Notice sur sa Personne et ses Ouvrages,

PAR M. DE LEVIS.

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,  
Rue du Pont de Lodi, n°3, près le Pont-Neuf.

1813

# AVIS DE L'ÉDITEUR.

## Table des matières

L'OUVRAGE que nous publions se compose des portraits de plusieurs personnages célèbres, de caractères, et d'un grand nombre de morceaux détachés sur l'histoire, la politique et la littérature; il est terminé par quelques oeuvres badines. Toutes ces pièces sont tirées des manuscrits de M. de Meilhan, qui étoient en la possession de M. l'abbé Kinzieger de Vienne, d'où ils ont été rapportés, en 1809, à Paris.

M. de Meilhan passoit, avant la révolution, pour un des hommes les plus spirituels de France; ses ouvrages y jouissoient d'une estime méritée. Il remplissoit une place importante dans l'administration, et fut même désigné deux fois pour diriger les finances du royaume. Il avoit passé toute sa jeunesse à la cour, où la place de son père, M. Senac, premier médecin de Louis xv, lui a voit donné accès, et il avoit été depuis dans l'intimité du duc de Choiseul. Toutes ces considérations donnent du prix aux écrits que nous présentons au public, qui paroît de plus en plus avide de documens authentiques sur les événements et les hommes marquans du dix-huitième siècle. Nous avons cru ajouter beaucoup à l'intérêt que présente ce Recueil, en le faisant précéder d'une Notice détaillée sur la personne et les principaux ouvrages de M. de Meilhan; devenus aujourd'hui assez rares; travail dont M. de Lévis a bien voulu

se charger. Qui pouvoit mieux apprécier des considérations sur l'esprit, les mœurs, la politique, que l'auteur distingué des *Maximes et Réflexions*, celui qui vient, dans des portraits habilement tracés, de montrer autant d'impartialité que de talents?

On remarquera sans doute des omissions choquantes dans divers articles de M. de Meilhan, et notamment dans ceux qui ont rapport à l'héroïsme et aux hommes qui ont mérité le nom de grand; ces omissions s'expliquent par la date de cette partie de l'ouvrage qui a été écrite quelques années avant la révolution.

# **NOTICE**

## **SUR M. DE MEILHAN.**

[Table des matières](#)

M SENAC DE MEILHAN, intendant du Hainaut, à l'époque de la révolution, et auteur de plusieurs ouvrages. estimés, étoit fils de M. Senac, premier médecin du roi Louis xv, homme très-habile dans son art, et qui a laissé plusieurs bons Traités, dont le plus remarquable est une Description des maladies du cœur. Avant de paroître à la cour, M. Senac avoit été médecin du maréchal de Saxe; il le guérit d'une maladie dangereuse pendant la guerre de 1745; et comme l'Europe avoit alors les yeux fixés sur ce grand général, et que la France avoit placé en lui tout son espoir, cette cure ne pouvoit manquer de donner beaucoup de célébrité au médecin assez heureux pour le sauver. Le Maréchal, obligé de reprendre le commandement avant d'être rétabli, emmena.

Senac à l'armée; et lui trouvant autant d'agrément dans l'esprit que d'habileté dans son art, il s'en séparoit le moins qu'il pouvoit. On raconte, à ce sujet, qu'étant allé visiter les travaux du siège de Tournay, il se fit conduire en carrosse, avec lui, jusqu'à la queue de la tranchée, et lui dit, en descendant, de l'attendre, qu'il ne seroit pas long-temps. Le médecin, qui avoit la vue longue, s'aperçut qu'il étoit à portée d'une batterie ennemie dont les canonniers se dispoient à tirer; il en fit l'observation au Maréchal, qui lui



répondit: «Eh bien, levez » les glaces». Ce mot s'est conservé: on aime les plaisanteries des grands hommes; on leur trouve une grâce particulière, parce qu'on leur sait gré de descendre à notre niveau; surtout une saillie dans le danger, est la preuve d'une force d'âme qui produit toujours sur nous une impression agréable, comme tout ce qui relève la nature humaine dans notre opinion.

Senac soigna le maréchal de Saxe dans sa dernière maladie? et c'est à lui qu'il dit en mourant: «J'ai fait un beau rêve». Jamais en effet, depuis Alexandre, le plaisir et la gloire n'en produisirent de plus brillant.

Pendant long-temps Senac jouit, à Versailles, de la considération que lui donnoient sa place de premier médecin, et son crédit personnel auprès du roi, qui lui accordoit une estime particulière. Il fit entrer de bonne heure son fils, qui fait le sujet de cette Notice, dans la carrière administrative: c'étoit la marche ordinaire des familles qu'un subit accroissement de richesses ou la faveur du prince faisoit sortir de la bourgeoisie. On étudioit en droit, on étoit reçu dans une cour souveraine, et au bout de quelques années on achetoit une charge de maître des requêtes qui coûtoit cent mille francs. Les intendants de province se prenoient dans ce corps; et lorsqu'ils montroient du talent pour l'administration, ils devenoient bientôt conseillers-d'état, et même ministres; car, depuis plusieurs siècles, les rois, laissant à la noblesse les emplois militaires et les grandes charges de la cour, ne confioient guère qu'à des magistrats les différents département ., même ceux de la guerre et de la marine Louis xiv en avoit fait un principe de gouvernement; et lorsque, sous ses successeurs, on s'en

est écarté, la légèreté du maréchal de Belle-Isle, les ordonnances désastreuses du comte de Saint-Germain, l'ignorance présomptueuse du banquier genevois, bien plus funeste encore que celle du financier écossais, ont dû le faire vivement regretter,

M. Senac de *Meilhan* (c'est sous ce dernier nom qu'il est plus connu) se fit remarquer, dès son entrée dans le monde, par un esprit brillant et par son goût pour les plaisirs; mais comme de toutes ses passions, l'ambition fut toujours la plus forte, il ne négligea jamais l'occasion d'acquérir des connoissances utiles, et de cultiver la société des personnes qui pouvoient lui procurer de l'avancement. Ainsi, dans sa jeunesse, il passa de la société ou plutôt de la cour de madame de Pompadour à celle de M. de Choiseul et de madame la duchesse de Grammont sa soeur. Les anecdotes qu'il raconte prouvent qu'il fut assez avant dans leur confiance. Ce fut autant par leur crédit que par celui de son père, qu'il devint successivement intendant d'Aunis, de Provence et du Hainaut. Il montra, dans ces différentes provinces, du talent et de la capacité.

Dans le grand monde, où il étoit fort répandu, on aimoit mieux l'entendre dans un cercle que de l'admettre dans l'intimité. Son commerce passoit pour être peu sûr, et d'ailleurs la tournure satirique de son esprit lui attiroit beaucoup d'ennemis, tandis que ses prétentions en tout genre lui donnoient peu de partisans: il cherchoit plus à briller qu'à plaire; mais les succès d'un amour-propre aussi exalté coûtent cher, ils sont tous acquis aux dépens de la bienveillance générale, qui ne s'accorde qu'à la bonhomie. Ce qui prouve l'étendue et la finesse de son

esprit, c'est qu'avec une vanité ridicule il ait pu faire des observations si justes et si délicates sur le cœur humain, et qu'il soit devenu si savant dans l'art difficile de connoître les hommes. Sa figure, quoique expressive, étoit désagréable, il étoit même complètement laid, ce qui ne l'empêchoit pas d'ambitionner la réputation d'homme à bonnes fortunes, et de se vanter de ses succès auprès de quelques femmes perdues. Au reste, son ambition s'étendoit à tout; il vouloit passer à la fois pour un écrivain supérieur, pour l'être le plus séduisant et pour un excellent administrateur, capable de diriger les finances d'un grand empire. Cette dernière prétention, surtout depuis son ouvrage sur le luxe et les richesses, qui contient véritablement des idées neuves et lumineuses, paroissoit assez fondée, et l'opinion publique le désigna deux fois pour la place de contrôleur général; mais il n'avoit d'autre appui à la cour que M. d'Angivilliers; celui-ci avoit hérité de la confiance que le roi avoit eue en M. de Vergennes, son ami. Cette influence, assez grande quoique peu connue, ne balançoit pourtant point l'ascendant de la reine, qui, à l'instigation de l'abbé de Vermont, son conseil secret, portoit au ministère l'archevêque de Sens. D'un autre côté, M. de Meilhan s'étoit fait un ennemi redoutable dans la personne de M. Necker, dont il avoit réfuté une opinion; et, ce qui étoit le plus fâcheux pour lui (car l'orgueil ne pardonne jamais ces sortes d'offenses), il avoit eu complètement raison. Malgré tous ces obstacles, telle étoit la rareté des gens à talents, qu'il pou voit espérer d'arriver tôt ou tard au ministère, objet de tous ses vœux. Mais la révolution, à laquelle il ne voulut point prendre part, mit un terme à sa carrière politique. De bonne heure, il passa dans

le nord de l'Allemagne, et de là en Russie, où l'impératrice Catherine, qui avoit lu avec plaisir ses ouvrages, l'invita à se rendre. Elle vouloit lui faire écrire les annales de son empire et sa propre histoire. Dans ce dessein, elle l'accueillit avec une grande bonté, et s'empressa de l'admettre dans sa société intime; mais elle ne fut pas, à beaucoup près, aussi contente de l'homme que de l'auteur. Elle trouva que tout son esprit ne rachetoit point de graves inconvénients: une plaisanterie de mauvais goût, quelquefois peu de souplesse, et Souvent trop peu de retenue; enfin une teinte de pédanterie mal déguisée sous une légèreté d'emprunt. Cela n'étoit pas étonnant. M. de Senac avoit, toute sa vie, fréquenté le grand monde, mais il n'en étoit pas moins homme de robe. Comme tel, il n'avoit pas, il ne pouvoit pas avoir l'habitude du commerce des princes; l'étiquette de la cour de France s'y opposoit. Les magistrats ne voyoient jamais la famille royale autrement qu'en cérémonie; ils ne mangeoient point avec elle; ils n'alloient ni aux chasses, ni aux petits voyages, seules occasions qui pouvoient faire naître la familiarité. Il paroît que leur exclusion de la cour remonte au temps de Catherine de Médicis. On fit alors un règlement pour interdire aux conseillers du parlement de venir au Louvre. Les motifs en sont remarquables, «parce » qu'ils faisaient les magistrats au milieu des » courtisans, et qu'ils revenoient faire les » courtisans parmi les magistrats». J'ignore qui rédigea ce règlement, mais c'étoit à coup sûr un homme qui avoit de la sagesse et du goût; du moins exprima-t-il une vérité utile d'une manière piquante; car la gravité des fonctions qu'exercent les gens de robe doit leur inspirer une circonspection et une retenue qui ne

sauroient s'accorder avec la légèreté que le monde exige: en vain même cherchent-ils à l'acquérir, ils ne font que perdre la considération due à leur état, et ne gagnent que des ridicules. D'ailleurs il est certain que, pour réussir auprès des princes, il faut le concours indispensable de plusieurs choses qui se trouvent rarement ensemble: de la gaîté, de la réserve, un tact sûr, et l'habitude des cours; il faut encore de la facilité sans bassesse, ne pas repousser les avances souvent indiscrètes de ces grands personnages, et cependant ne pas oublier leur rang alors même qu'ils l'oublient, car la mémoire leur revient bien vite; enfin, ne jamais dépasser, dans les plaisanteries, les bornes d'une raillerie délicate qui effleure sans blesser. Tout cela ne se devine point, et ne s'acquiert que par l'usage.

L'impératrice de Russie, qui joignoit les agréments de l'esprit à la force de caractère, savoit apprécier tous les charmes de la société, dont l'aisance et la mesure sont les bases nécessaires. Elle avoit reçu à sa cour des hommes aimables de tous les pays: le prince de Ligne, les comtes de Ségur, de Cobentzel, de Steding. Ce n'étoient pas de tels courtisans qu'elle pou voit avoir besoin de réprimer, comme il arriva un jour au Grand Frédéric, qui, dans un souper où ses généraux commençoient à s'émanciper, leur dit: «Taisons-nous, messieurs, le roi pour» roit nous entendre». La réprimande est assurément aussi douce qu'ingénieuse, mais il vaut encore mieux n'en avoir pas besoin. Elle cessa donc d'admettre dans son intimité M. de Meilhan; mais elle lui conserva son traitement de six mille roubles. Dans le commencement du règne de son successeur, dont il

redoutoit les caprices, M. de Meilhan partit pour Vienne; il y est mort en 1803. Il étoit né à Paris en 1736.

Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, dont voici la liste: 1<sup>o</sup>. Les Mémoires de la princesse palatine Anne de Gonzague. *Paris, in-8<sup>o</sup>, 1786.* 2<sup>o</sup>. Considérations sur le Luxe et les Richesses, *in-8<sup>o</sup>, 1786.* 3<sup>o</sup>. Considérations sur l'Esprit et les Mœurs. *Londres (Paris), 1787, in-8<sup>o</sup>.* 4<sup>o</sup>. Traduction des Annales de Tacite, *in-8<sup>o</sup>, 1790.* 5<sup>o</sup>. Des Principes et des Causes de la Révolution françoise. *Saint-Pétersbourg, 1792, in-8<sup>o</sup>.* 6<sup>o</sup>. Du Gouvernement, des Mœurs et des Conditions en France avant la Révolution. *Hambourg, in-8<sup>o</sup>, 1795.* 7<sup>o</sup>. L'Émigré, roman historique, 4vol. *in-8<sup>o</sup>.*

On a encore réimprimé à Hambourg, en 1795, les Considérations sur l'Esprit et les Mœurs, en 2 volumes *in-12*, sous le titre d'*Œuvres philosophiques et littéraires.*



# **EXAMEN DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. DE MEILHAN.**

[Table des matières](#)

M . DE MEILHAN avoit composé plusieurs ouvrages et différoit de les publier, de peur qu'un mauvais succès ne lui fit tort dans la poursuite des grandes places que, dans son ambition, il convoitoit depuis long-temps. Pour parer à cet inconvénient, et pour met tre son amour-propre à couvert, il imagina un singulier expédient: il étudia avec beaucoup de soins le style et la manière des meilleurs auteurs du temps de la Fronde, puis il écrivit des Mémoires qu'il attribua à l'une des personnes les plus distinguées, à cette époque, par son rang et son esprit. Le calcul étoit juste. Si le livre étoit trouvé insipide ou médiocre, l'incognito sauvoit l'auteur; s'il réussissoit au contraire, l'on ne pouvoit refuser une véritable estime à celui que l'on auroit pris pour une femme supérieure, Anne de Gonzague, princesse palatine, dont Bossuet et le cardinal de Retz avoient parlé dans les termes les plus avantageux. Ces Mémoires furent très-bien reçus du public, et l'on ne se douta point de la supercherie. Il faut convenir que le style porte assez bien l'empreinte du temps où l'on suppose qu'ils furent écrits; ce qu'on peut leur reprocher, c'est de manquer de cette grâce, de cet abandon qui distinguent particulièrement les ouvrages des femmes; mais comme celle-ci étoit moins célèbre par les

agréments de l'esprit que par sa capacité et ses talents politiques, on devoit attendre plutôt d'elle des réflexions justes et piquantes que de la délicatesse et de la légèreté. Ces qualités sont, de toutes, les plus difficiles à saisir. Aussi, jamais imitateur ne s'avisera de contrefaire les lettres de madame de Sévigné, qui ne sont pas moins inimitables que les fables de La Fontaine; au lieu qu'avec du talent et de la patience, on peut copier assez juste un auteur concis et sentencieux.

La préface de M. de Meilhan annonçoit que la découverte de ce manuscrit précieux avoit été faite dans un monastère de religieuses, qu'il le tenoit de l'abbesse, mais qu'elle lui avoit fait promettre le secret, même après sa mort. Tout ce mystère, et quelques autres circonstances invraisemblables, commencèrent à inspirer des doutes sur l'authenticité des Mémoires, lorsque madame de \*\*\* jugea à propos de déclarer qu'elle avoit anciennement lu ce même manuscrit à l'abbaye du Val-de-Grâce. Une assertion aussi positive imposa silence aux critiques; mais M. de Meilhan, pressé de jouir de son succès, n'ayant pas tardé à divulguer l'affaire, l'on rit aux dépens de madame de \*\*\*, et de long-temps ses amis n'osèrent prononcer devant elle le nom du Val-de-Grâce.

Maintenant, si l'on considère les Mémoires de Gonzague en eux-mêmes, on trouvera qu'ils sont semés de réflexions judicieuses qui annoncent de la profondeur et réveillent l'attention. Le style en. est coulant et correct, quoique les métaphores ne soient pas toujours bien choisies ou exactement exprimées. Ainsi, lorsque dans le parallèle que l'auteur établit entre Richelieu et Mazarin, il dit que si ce

dernier eût été abandonné par la reine, le ridicule eût *inondé* la plupart de ses actions, cette figure est d'autant plus mauvaise que l'on dit communément *les traits du ridicule*. Un tort bien plus grand, puisqu'il porte sur les jugements, c'est de prétendre que le cardinal de Mazarin avoit un esprit fin, mais sans étendue: il aura cru apparemment que l'adresse excluait les grandes vues. Mais cet habile ministre n'a jamais montré de petitesse. Si son accent et ses manières prêtèrent souvent au ridicule, le cardinal de Richelieu, malgré tout son génie, n'y prêtoit pas moins lorsqu'il alloit voir les dames avec un chapeau à panaches et en habit de cavalier, et qu'il faisoit représenter ses détestables tragédies, dans l'espoir de l'emporter sur le grand Corneille, dont il étoit sérieusement jaloux.

Ce qu'il y a de plus saillant dans le petit livre de M. de Meilhan, ce sont les portraits; ils sont nécessairement formés de traits pris dans les Mémoires du temps: mais il y a beaucoup d'art dans l'assemblage de cette espèce de mosaïque, et le peintre a su leur donner un air de vérité et de naturel. Un des plus agréables est celui de madame de Chevreuse, dont je ne citerai que la fin: «Madame de Chevreuse voyoit à tel point l'amour et la galanterie, dans toutes les affaires, comme le premier ressort, qu'elle me disoit un jour, en regardant passer le général des capucins: Je parie que s'il nous racontoit sa vie, on trouveroit que l'amour et les femmes, de près ou de loin, ont contribué à son élévation». Les portraits du Grand Condé, du cardinal de Retz, de MONSIEUR, frère de Louis XIII, sont habilement tracés, et conformes aux idées que nous en donnent les meilleurs historiens. Celui de M. de Turenne est ainsi

terminé: «C'est le seul homme qui, depuis dix siècles peut-être, ait réuni, à un degré suprême, le respect que commande la vertu et l'admiration qu'excitent les talents. J'ai vu des gens d'esprit, des hommes puissants et capables, avoir des créatures et des partisans, mais il faut l'opinion de la vertu pour exciter l'enthousiasme public». Cet hommage rendu à un grand homme est aussi juste que noblement exprimé. Je citerai en core, avec éloge, une observation que fait M. de Meilhan en parlant de la reine, au moment où elle fut forcée par le parlement et le peuple de sortir de Paris: «M. le Prince, plein de mépris pour une armée de bourgeois et pour ses chefs, lui inspiroit, par ses railleries, une présomption à laquelle elle avoit naturellement beaucoup de pente comme tous les princes. L'intervalle qui les sépare des autres hommes, qu'ils sont habitués à ne voir que dans une attitude de soumission, ne leur permet guère de connoître avec précision l'époque où l'obéissance peut se changer en opposition, la soumission en audace». Enfin, les discours que l'on fait tenir au cardinal de Retz, et les conseils que M. de Senneterre donne à la régente, ont beaucoup de vraisemblance, et rappellent la manière des grands historiens de l'antiquité, qui avoient la coutume de mettre ainsi en scène leurs principaux personnages.

M. de Meilhan, pour donner un air d'authenticité à son ouvrage, a supposé, dans une vingtaine d'endroits, des lacunes, et des feuillets entiers déchirés et perdus. Cela avoit, en outre, l'avantage de se débarrasser sans frais des transitions et des morceaux les plus difficiles à traiter; mais des fragments décousus et mutilés perdent de leur intérêt.

A tout prendre, ce livre est une espèce de jeu d'esprit plus curieux qu'utile, et que l'on ne relit guère. Tel qu'il est cependant, il a parfaitement rempli le but de l'auteur, qui, avant de débiter tout de bon dans la carrière des lettres, vouloit donner une idée avantageuse de sa manière d'écrire. Dès l'année suivante, 1786, il publia deux ouvrages d'un genre absolument différent. Dans le premier, il cherchoit à montrer des grandes connoissances en administration et en finances, afin de paroître digne de la place de contrôleur général, objet de son ambition; par le second, il espéroit acquérir la réputation d'un esprit supérieur, l'égal de La. Bruyère et de Duclos; ce qui, outre les jouissances de l'amour-propre auxquelles il étoit très-sensible, eût été, à cette époque, un excellent moyen de parvenir aux premières dignités de l'État.

Le premier de ces livres: *Considérations sur le luxe et les richesses*, n'est point rempli, comme le sont les anciens traités sur ces matières abstraites, de calculs arides et de discussions méthodiques; en revanche, on y, trouve des aperçus brillants, d'ingénieux raisonnements, des faits curieux. L'éclat extraordinaire que Montesquieu a voit su répandre sur des sujets qui en paroisoient si peu susceptibles, avoit séduit et égaré la foule des imitateurs. Ils prétendoient écrire d'une manière amusante sur l'économie politique, parce que l'immortel auteur de l'Esprit des Lois avoit su captiver l'attention en parlant de codes et de digestes, recueils poudreux dont le nom seul excitoit l'idée de J'ennui, et dont il avoit, par la force de son génie, fait jaillir des traits de lumière, comme le physicien rend lumineux le tube obscur qu'il électrise. Mais, si Montesquieu

lui-même avoit été quelquefois superficiel, ceux qui le suivirent le furent encore davantage, outrant, comme il arrive presque toujours, ses défauts, sans s'élever aussi haut que lui. Ainsi, on lui avoit reproché l'excessive brièveté de quelques-uns de ses chapitres; celui de M. de Meilhan, sur le Commerce des anciens, sujet si fécond et encore si neuf, n'a pas deux pages, et ce n'est pas le plus court de l'ouvrage. Cependant, il est juste de dire, que ce n'est pas seulement par les défauts, que l'auteur des Considérations sur le luxé ressemble à son modèle, il a encore de commun avec lui une élégance soutenue, une extrême clarté, et des rapprochemens justes et inattendus.

M. de Meilhan, se conformant encore au goût de son siècle, avoit voulu prendre les choses trop haut. Il prétend expliquer l'origine des sociétés, question ardue que le Contrat social, malgré toute la magie du style de Jean-Jacques Rousseau, n'a fait qu'embrouiller. Un nuage, quelque brillant qu'il soit, n'est en lui-même qu'un brouillard: il peut réfléchir la lumière, mais il ne la produit pas. Dans les sciences exactes, l'on ne sauroit trop bien fixer le point de départ, parce que les conséquences sont les échelons de la vérité; mais lorsqu'il s'agit de l'homme, de cet étonnant assemblage de parties hétérogènes, les méthodes mathématiques n'ont plus de prise. Les conjectures égarent, et la connoissance des faits avérés doit précéder tous les raisonnemens. Sans cette sage retenue, on tombe dans le vague, et l'on ne présente qu'un système incomplet au lieu de ces principes fondamentaux que l'on comptoit établir. L'introduction du livre de M. de Meilhan offre un exemple d'une semblable

méprise. Il y soutient, que toute société est fondée sur deux bases, *le besoin de subsistances et l'amour-propre*. Voilà certainement de grands mobiles, mais ils ne comprennent pas toutes les causes qui excitent les hommes à se réunir ou plutôt à demeurer en société. Il eût été plus raisonnable, ce me semble, d'attribuer à l'espérance et à la crainte l'origine et le lien de toutes les réunions; car l'espérance renferme les désirs des plaisirs physiques et des jouissances morales, comme la crainte des maux comprend à la fois la faim, les douleurs et les privations de tout genre. Si l'on objectoit que les animaux sont sensibles, comme nous, à la crainte et à l'espérance, et que cependant ils ne forment point de société, je suis prêt à ajouter *la prévoyance* aux autres causes de réunion, et je ferois remarquer, à l'appui de mon opinion, que tous les animaux qui vivent en société sont éminemment prévoyants. Voyez la fourmi, le castor et l'abeille. Au reste, je suis loin d'attacher une grande importance à de pareilles questions; je ne vois même, en elles, qu'un simple jeu d'esprit, agréable quand il ne dégénère point en querelle, mais sans utilité et sans but. La société est formée, Dieu seul sait comment; c'est à nous à en tirer le meilleur parti possible, c'est-à-dire, à faire ce qui nous est individuellement le plus avantageux, sans nuire à l'intérêt général.

La solution de ce problème également important pour le bonheur et la vertu, est pour tout être raisonnable, la grande affaire de la vie. Jamais il ne doit la perdre de vue dans l'examen des questions qui intéressent l'ordre social; une des plus difficiles est celle du luxe et de ses effets. Comme elle est compliquée et que le mot lui-même

présente une idée un peu vague, M. de Meilhan a très-bien fait de chercher à le définir, car, avant tout, il faut s'entendre. C'est, suivant lui, *l'emploi stérile des hommes et des matières*. Cette définition est ingénieuse quoiqu'elle soit incomplète. Il la fait suivre d'une distinction très-juste entre le luxe et le faste, que les auteurs confondent souvent. Il observe d'abord avec raison, que le faste n'est point, ainsi que Voltaire le prétend, *l'étalage des dépenses que le luxe coûte*. Puis il ajoute: «C'est dans les maisons des grands, dans leur extérieur, qu'on voyoit autrefois régner le faste, qu'on en trouve encore des vestiges. Le luxe est plus particulièrement l'attribut des riches, de quelque ordre qu'ils soient; l'un indique l'amour des grandeurs, l'élévation de l'âme; l'autre, le goût de la mollesse et l'empire de la volupté. On dit le faste de Richelieu, et le luxe de Fouquet». L'on ne sauroit contester la justesse de ces remarques; et les conséquences que l'auteur en tire leur donnent un caractère d'utilité. «Le faste, continue-t-il, convient aux monarchies, parce qu'il faut sans cesse avertir de la supériorité de certains États: par la même raison, il ne faut pas que le faste de certaines classes soit usurpé par d'autres». Voilà. une de ces vérités salutaires qui présentent à l'esprit un enchaînement de conséquences immédiatement applicables à la prospérité des nations: elle explique la nécessité de la splendeur du trône, de la richesse des nobles, tandis qu'elle montre l'utilité des lois somptuaires dans les républiques, moins pour ménager la fortune des citoyens, que pour entretenir l'égalité des rangs. De ce seul principe dérivent les lois sur les substitutions, l'inégalité des partages, et tant d'autres